Site web: www.ecoetfinances.com

Prix: 300Fcfa

Journal des entrepreneurs

ECO & FINANCES

Quotidien Economique du Togo - REC N°0643/01/08/2022/HAAC

Augmentation du prix du gaz butane

LES TOGOLAIS S'INDIGNENT

Page 3

AFIT

Agathe Telou garde son poste de présidente

Lomé la capitale du Togo a abrité le 11 août 2022,

Page 4

Engagement pour la paix en Afrique de l'Ouest et Sahel

Amina Mohammed félicite les initiatives de Faure Gnassingbé

Le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé

Page 4

Prix International des Droits de l'Homme 2021-2022

Robert Dussey distingué

Le Chef de la diplomatie t ogolaise, le professeur Robert Dussey,

Page 7

PROJET KR 2022

Page 2

LE JAPON APPUIE LE TOGO AVEC PRÈS DE 2 MILLIARDS FCFA

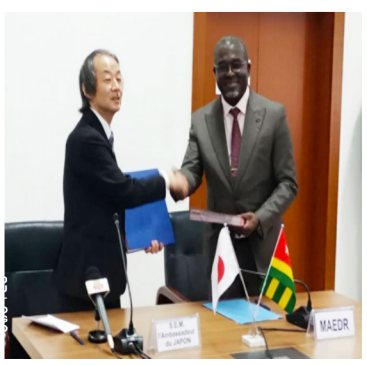

Projet KR 2022

Le Japon appuie le Togo avec près de 2 milliards FCFA

Le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, Lekpa Gbegbeni et l'ambassadeur du Japon au Togo, Ikkatai Katsuya, ont signé le 11 août 2022 à Lomé, note relative au projet d'assistance alimentaire au titre de l'année fiscale 2022 (KR 2022

• *Keziah KPATIDE*

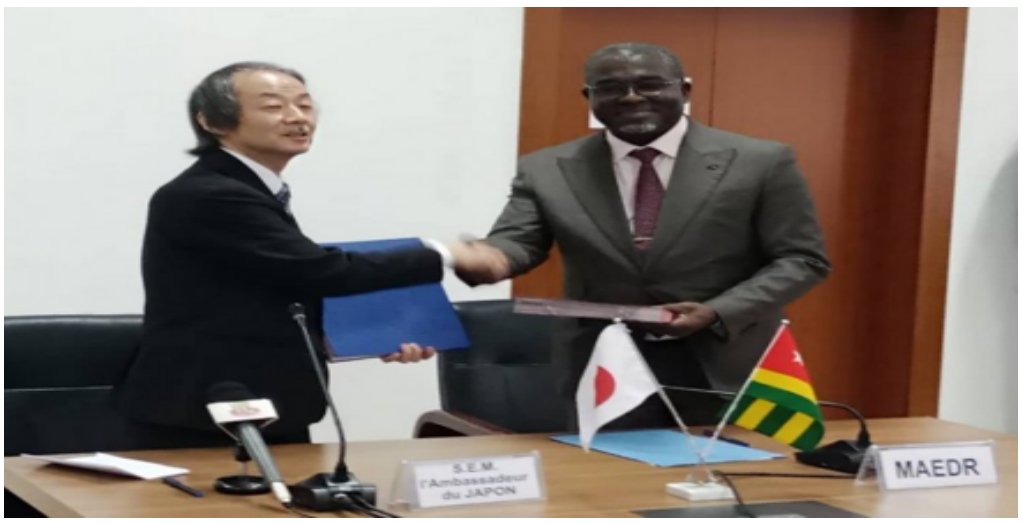

Ce partenariat avec le pays du soleil levant permet au gouvernement togolais d'obtenir une enveloppe financière de 350 millions de yen japonais, soit environ 1,750 milliards de FCFA, pour l'acquisition du riz blanc au profit des populations vulnérables sur l'ensemble du territoire national. Cette assistance traduit un acte d'engagement du Japon à soutenir le Togo dans sa marche vers l'émergence 2030. C'est une contribution pour combler les impacts du changement climatiques qui affectent souvent le niveau de production, notamment le riz, ainsi que la perturbation économique liée au COVID 19. C'est aussi une façon de soutenir le gouvernement togolais qui fournit des efforts considérables pour assurer la sécurité alimentaire et nutritionnelle de ses populations. « Que les efforts bénéfiques de ce projet contribuent à renforcer d'avantage les relations d'amitié entre nos deux pays qui existent fort heureusement depuis si longtemps », a souligné l'ambassadeur du Japon au Togo, IKKATAI Katsuya. Pour le ministre de l'agriculture, de l'élevage et du développement rural, « au-delà de la mobilisation des vivres au profit des populations, la vente du riz KR a permis de constituer des fonds de contrepartie qui ont financé plusieurs projets dont les plus récents participent aujourd'hui à la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale Togo 2025 pour le secteur agricole. Il s'agit notamment de : la mise en place des zones d'aménagement agricole planifié (ZAAP) ; le programme prioritaire de désenclavement des régions du Togo à travers l'aménagement des pistes rurales ». Il faut préciser qu'une cargaison de riz blanc d'environ 2 700 tonnes pour le compte du KR 2021 est attendue en début d'année 2023.

Ayiza 2022

Le Premier ministre assiste à l'apothéose

Le Premier ministre, Victoire Tomégah-Dogbé, a participé le 13 août 2022 à l'apothéose de la 50è édition de la fête traditionnelle Ayiza à Tsévié.

• *Keziah KPATIDE*

Les populations de Zio ont renoué avec leur identité culturelle après une pause de deux ans due à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Ayiza, fête du haricot reste une occasion privilégiée pour les filles et fils des 16 cantons de la préfecture de Zio, de se retrouver et de revivre l'histoire de leur territoire depuis l'exode de leurs ancêtres. Facteur de cohésion sociale, la fête traditionnelle Ayiza permet de faire valoir les richesses culturelles et le savoir-faire de ce peuple. Pour cette édition marquant son jubilé d'or, le thème : « Ayiza facteur de cohésion sociale et de développement durable de la préfecture de Zio », fait la part belle au renforcement des liens entre les filles et fils du Zio et appelle à une remobilisation pour redorer le blason de la localité et œuvrer à son développement dans la paix « Plus qu'une fête, Ayiza est pour le peuple Ewé, une occasion de retrouvailles entre ses filles et fils. C'est aussi, un ressourcement en rappel de la mémoire ancestrale en vue de valoriser les us et coutumes et de magnifier les œuvres de leurs ancêtres. », a déclaré le Ministre Katari Foli-Bazi de l'environnement et des ressources forestières représentant son collègue en charge de la culture. « La culture reste la pierre angulaire du développement au Togo. Et c'est pour cause, que le gouvernement sous l'impulsion du chef de l'État, l'a inscrite en bonne place dans la feuille de route gouvernementale 2020-2025. C'est dans cette optique, que votre préfecture est appelée à consolider la cohésion sociale en garantissant la fraternité et la convivialité » Le moment solennel de cette célébration a été la dégustation du haricot par le Premier ministre et l'assistance.

Annonce

Chers Lecteurs ; abonnés et partenaires

Dans le but d'améliorer et de préserver la réputation de votre quotidien suite aux dysfonctionnements survenus au sein de la rédaction, nous vous informons que le journal l'economiste du togo a été suspendu et remplacé dorénavant par
ECO & FINANCES Nous vous remercions pour la confiance et la compréhension

Le Directeur de publication

ECO & FINANCES
Quotidien Economique du Togo - REC N°0643/01/08/2022/HAAC

Journal d'informations, d'investigations économiques, financières et boursières
Email : ecofinances.infos@gmail.com
Site web: www.ecoetfinances.com
REC N° 0643/01/08/2022/HAAC
Adresse : rue de l'énergie Agbalepedogan derriere l'ecole cour lumière - Tél: 00228 97 25 84 84 Lomé, Togo

Directeur de publication
Komlan KPATIDE
00228 90 05 05 08

Rédacteur en chef
Bernard D. AFAWOUBO
00228 90 90 49 83

Chef d'édition
Eyram AKAKPO
00228 93 64 07 85

Rédacteurs
Keziah KPATIDE
SALLAH Patience
Yves ATCHANOUVI
Kodji GATOR JOE

Direction commerciale
00228 97 25 84 84

Graphiste
FOLIKOUE ATA K. Achille

Imprimerie
TOGO V.SPRINTS
Tirage: 3000

Augmentation du prix du gaz butane

Les togolais s'indignent

Le prix du gaz butane a connu une hausse considérable le 13 Août 2022, sur toute l'étendue du territoire national. Une situation qui enfonce de plus les populations dans la précarité. Des réactions fustigent de partout.

• *Bernard AFAWOUBO*

Depuis quelques temps, les populations togolaises croupissent sous le poids de la vie chère. Les prix des produits de première nécessité connaissent une hausse sans précédent. La dernière en date, est la hausse du prix du gaz butane qui a connu une augmentation exponentielle de près 50%, après l'augmentation des produits pétroliers survenue le 19 juillet dernier. Depuis le 13 août dernier, le kilogramme du gaz butane est servi à 895 francs CFA. Ainsi, la bouteille de 6 kg passe de 3120 francs CFA à 5370 francs CFA et celui de 12,5 kg est à 11190 francs CFA. Les populations ne s'y attendaient pas à cette augmentation, puisqu'aujourd'hui le gaz butane a le vent en poupe au Togo. Les autorités togolaises, dans la dynamique de préserver l'environnement et de lutter contre la déforestation encouragent l'utilisation du gaz butane. Aussi, le pays s'évertue pour l'amélioration continue du couvert végétal national afin de faire du Togo, un pays vert, conformément à la vision du Président de la République. Face à cette augmentation, l'on se demande si cela ne constitue pas un recul des efforts consentis depuis plusieurs années par le gouvernement, dans la mesure où les populations sont obligées de nouer avec les vieilles habitudes en faisant recourt à l'utilisation du charbon de bois.

De nombreuses personnalités se sont prononcées.

A en croire, Sogoyou Keguewe, un cadre du parti au pouvoir l'Union pour la République (UNIR), le gaz était massivement subventionné de janvier en août, plus de 10,5 milliards de francs CFA ont été dépensés en subvention alors qu'au budget de l'Etat, il était inscrit 1,6 milliard de francs CFA. L'imprévu va au-delà du prévu. Et de préciser qu'au Togo, contrairement au super sans plomb et autres, le gaz est importé par des sociétés privées. « Si l'Etat continuait cette subvention, il sera pris dans une spirale » a-t-il indiqué

Pour le député Gerry Koumandéga Taama, le Chef de l'Etat doit revoir le prix du gaz butane.

Les raisons évoquées par le parlementaire pour revoir la décision

La première concerne les engagements du Togo lors de la Cop 21 en 2015 à Paris, et renouvelés lors des autres conférences, pour limiter le réchauffement planétaire en dessous de 2°C, voire 1.5°C par rapport au niveau préindustriel, à l'horizon 2100. Il se trouve que pour agir contre le réchauffement climatique, il faut rechercher la neutralité carbone en faisant en sorte que le taux de rejet de dioxyde de carbone (CO_2) n'excède pas la capacité naturelle d'absorption par les milieux naturels (forêts, zones humides, sols agricoles…). Il se trouve aussi malheureusement que l'augmentation du prix du gaz va inexorablement accentuer la consommation du charbon de bois comme palliatif.

Et qui dit augmentation de la consommation du charbon de bois, dit réduction du couvert végétal, et accélération du réchauffement climatique. La seconde concerne votre propre projet environnemental. En effet le gouvernement s'est engagé depuis une année dans une vaste campagne visant à planter 1 milliard d'arbres sur le terr approches du gouvernement pour « gagner le pari d'un développement durable et profitable aux populations ». Quelle serait l'utilité de planter des arbres, s'ils seront destinés dans quelques années à préparer nos repas, au lieu de capturer le CO_2 ? La troisième raison, qui vient confirmer les deux premières est que nos compatriotes vont majoritairement passer au charbon de bois, non pas parce que le gaz avec ces nouveaux tarifs est moins compétitif. Non, même à ces nouveaux prix, il sera toujours plus avantageux d'utiliser le gaz que le charbon de bois ou le bois, mais là où les revenus intermédiaires et élevés vont s'adapter facilement, les petits revenus n'auront d'autres choix que de se tourner vers la biomasse. Et la raison en est simple. Il sera très difficile à une personne vivant au smig, qui a vu son niveau de vie s'effondrer avec le phénomène de la vie chère et la hausse récente des prix des produits pétroliers, de s'adapter aux nouveaux tarifs du gaz. En réalité, cette catégorie de personne, qui constitue la majorité de notre population, s'adapte à toutes les hausses de prix en achetant au détail. Ils n'achètent pas le maïs au sac de 50kg mais au bol, pas le riz au sac de 25kg mais au kilo, ils n'achètent pas l'essence à la station-service mais prennent le ''boudè''. Il se trouve malheureusement que le gaz ne s'achète pas au détail, mais le charbon si. Ces personnes, qui vivent dans une sorte de tontine permanente, vont donc se jeter sur le charbon de bois en l'achetant au détail à raison de 200 à 500 francs CFA par jour. A la fin, ça leur reviendra plus cher qu'une bouteille de 6kg de gaz mais nous, nous n'aurons plus de forêts. Dans une déclaration liminaire, l'Association togolaise des consommateurs (ATC) et la Ligue des consommateurs du Togo (LCT) condamnent l'augmentation inopportune du prix du gaz qui n'a pas suivi la procédure officielle pratiquée

Suite page 6

Engagement pour la paix en Afrique de l'Ouest et Sahel

Amina Mohammed félicite les initiatives de Faure Gnassingbé

Le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé, a reçu le 11 août dernier, Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations Unies et Mahamat Saleh Annadif, représentant spécial chargé du bureau de l'Organisation des Nations Unies pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel.

• *Bernard AFAWOUBO*

Résolument engagé pour la paix dans la sous-région Ouest africaine, le Chef de l'Etat togolais Faure Essozimna Gnassingbé ne ménage aucun effort. Le numéro togolais a reçu en audience le 11 Août 2022, Amina Mohammed, vice-secrétaire générale des Nations unies, et Monsieur Mahamat Saleh Annadif, représentant spécial chargé du bureau de l'ONU pour l'Afrique de l'ouest et le Sahel. L'engagement constant du Président de la République togolaise pour la paix, et, en particulier la médiation togolaise pour une résolution concertée de la situation des soldats ivoiriens arrêtés au Mali le mois dernier étaient au cœur des échanges entre le Chef de l'Etat et la délégation onusienne. La vice-secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed a salué à nouveau le rôle du Togo. Elle a en outre félicitée les initiatives du Président de la République Togolaise et réitéré la confiance de son organisation pour une issue satisfaisante sous les auspices du médiateur togolais. Le numéro togolais a réaffirmé sa détermination à voir le Togo contribuer sans relâche à la résolution pacifique des différends et participer au maintien de la paix dans la région, afin d'optimiser les chances d'un développement durable et inclusif. La délégation a fait également, avec le Président de la République, le point de la coopération entre les Nations unies et le Togo et plus particulièrement les préparatifs de la prochaine Assemblée générale de l'organisation prévue pour le 20 septembre prochain et qui verra la participation de plusieurs leaders mondiaux. Le Togo œuvre aux cotés des États et instances régionales, continentales et internationales en participant au maintien de la paix et de la sécurité dans le monde en mettant régulièrement à disposition des Nations unies des contingents dont l'efficacité et le professionnalisme sont toujours reconnus.

AFIT

Agathe Telou garde son poste de présidente

Lomé la capitale du Togo a abrité le 11 août 2022, l'assemblée générale annuelle de l'Association des fonctionnaires internationaux togolais (AFIT).

• *Eyram AKAKPO*

Cette rencontre entamée depuis le début de semaine dernière avait pour but de renouveler les instances dirigeantes de la structure. Un exercice qui s'inscrit dans le cadre d'une série d'activités entamée par l'association. Aussi, l'occasion serait-elle pour les responsables de faire le bilan de leurs actions, tirer des leçons afin de s'assurer de la justesse de leurs choix pour l'atteinte des objectifs qu'ils se sont fixés. Sur un autre registre, les textes de l'association ont été revisités. Bien évidemment, le point d'orgue des travaux a été le renouvellement de ses instances dirigeantes. « Cette AG est spéciale pour notre association et son Bureau Exécutif. Il y a deux ans, l'AFIT naissait à partir d'un constat affligeant et poignant. Il nous ait apparu très clairement qu'en dépit des talents et du sens élevé généralement reconnu aux togolais, ils étaient peu représentés dans la fonction publique internationale. Au terme d'analyses approfondies prônées par un groupe de togolais évoluant dans les organisations et institutions internationales, nous avons compris que la mise en synergie de nos capacités de plaidoyer et de lobbying conjuguée avec l'accompagnement des pouvoirs publics devrait aider à améliorer la situation pour une meilleure représentativité des togolais et togolaises dans les institutions et organisations internationales », a indiqué Agathe Telou, Présidente de l'AFIT. « Pour y parvenir, nous avons convenu dans le cadre des statuts de l'AFIT de dresser une cartographie des togolais à l'international et d'assurer le coaching des cadres tout en soutenant les membres de l'association dans la gestion et l'orientation de leur carrière. En deux an d'existence, je pus affirmer en somme ici que nous avons démarré la mise en œuvre effective de tous les plans et cadre que nous avons adopté afin d'atteindre les objectifs fixés à la création de l'AFIT en vue d'assurer notre mieux-être et contribuer au rayonnement de notre pays à l'extérieur », a-t-elle ajouté. Pour Charles Azilan, le directeur des togolais de l'extérieur, « la présence des togolais à l'internationale apporte une contribution précieuse au rayonnement et la promotion de l'image de marque du Togo. » L'association « est en effet ce chaînon marquant de la mise en œuvre adéquate de la politique gouvernementale de promotion et de placement des togolais au sein des organisations internationales. C'est pourquoi l'avènement de l'AFIT est salué par les plus hautes autorités du Togo. Le gouvernement a des attentes vis-à-vis des membres de l'AFIT », a-t-il déclaré. L'AFIT a signé une Convention de partenariat avec le ministère des affaires étrangères de l'intégration régionale et des Togolais de l'extérieur. Elle a également adopté un plan d'interaction avec la Direction des organisations internationales au sein de ce département ministériel. Pour assurer sa visibilité inter institutionnelle, l'AFIT s'est dotée d'outils modernes de communication en atteste son site web et ses outils plateforme numérique. Signalons qu'un nouveau Bureau Exécutif de dix membres a été mis en place pour une durée de deux ans, au cours de cette assemblée générale. Agathe Telou a succédé à elle-même à la tête de cette association.

BRVM 10		163,47
Variation Jour	↑	0,07 %
Variation annuelle	↑	6,49 %

BULLETIN OFFICIEL DE LA COTE

N° 154 — vendredi 12 août 2022 — Site : www.brvm.org

BRVM Composite		208,43
Variation Jour	↑	0,11 %
Variation annuelle	↑	3,04 %

Evolution des indices

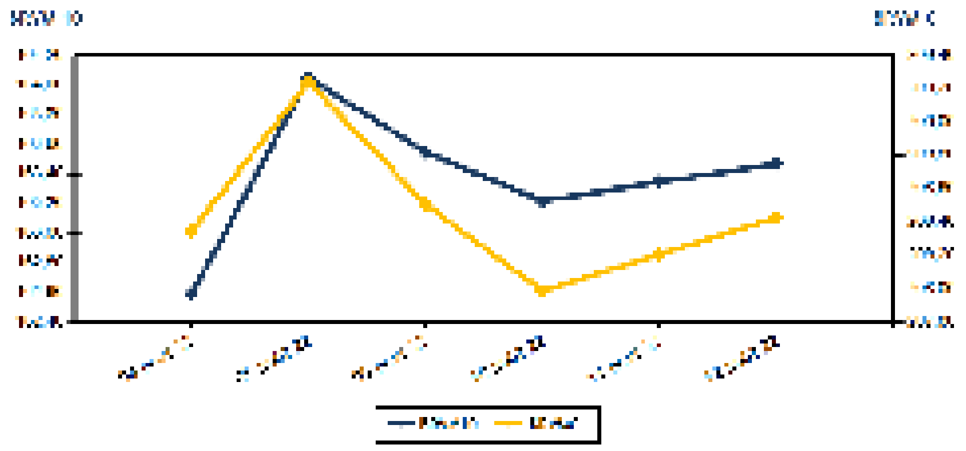

Volumes et valeurs transigés

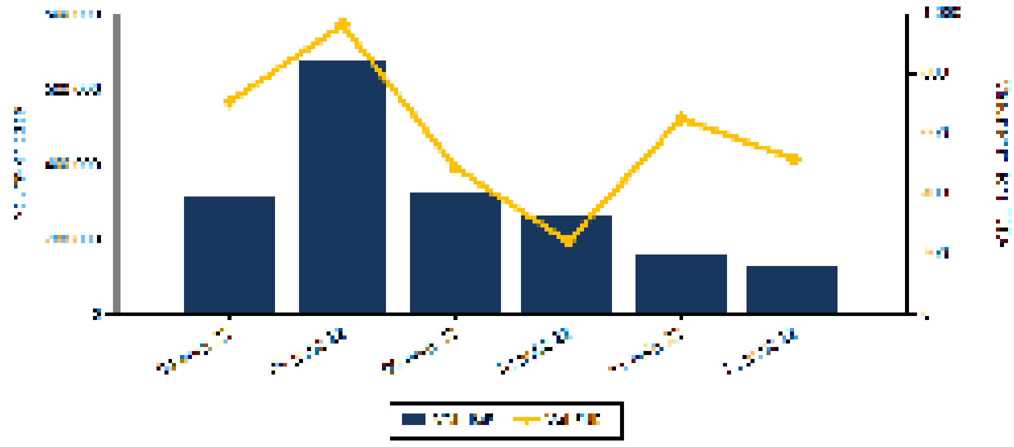

Actions	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)(Actions & Droits)	6 274 295 315 436	0,11 %
Volume échangé (Actions & Droits)	89 977	[illegible]
Valeur transigée (FCFA) (Actions & Droits)	186 050 910	[illegible]
Nombre de titres transigés	41	0,00 %
Nombre de titres en hausse	14	[illegible]
Nombre de titres en baisse	9	[illegible]
Nombre de titres inchangés	18	[illegible]

Obligations	Niveau	Evol. Jour
Capitalisation boursière (FCFA)	8 082 712 555 860	[illegible]
Volume échangé	33 146	[illegible]
Valeur transigée (FCFA)	331 477 950	[illegible]
Nombre de titres transigés	15	[illegible]
Nombre de titres en hausse	4	[illegible]
Nombre de titres en baisse	2	[illegible]
Nombre de titres inchangés	9	[illegible]

PLUS FORTES HAUSSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
SIB CI (SIBC)	[illegible]	7,46 %	[illegible]
CROWN SIEM CI (SEMC)	[illegible]	6,38 %	[illegible]
SERVAIR ABIDJAN CI (ABJC)	[illegible]	2,80 %	[illegible]
VIVO ENERGY CI (SHEC)	[illegible]	1,76 %	[illegible]
PALM CI (PALC)	[illegible]	1,65 %	[illegible]

PLUS FORTES BAISSES

Titres	Cours	Evol. Jour	Evol. annuelle
UNIWAX CI (UNXC)	[illegible]	-3,23 %	[illegible]
TOTAL SN (TTLS)	[illegible]	-2,08 %	[illegible]
FILTISAC CI (FTSC)	[illegible]	-1,49 %	[illegible]
TRACTAFRIC MOTORS CI (PRSC)	[illegible]	-1,32 %	[illegible]
SAFCA CI (SAFC)	[illegible]	-1,10 %	[illegible]

INDICES SECTORIELS

Base = 100 au 14 juin 1999	Nombre de sociétés	Valeur	Evol. Jour	Evol. annuelle	Volume	Valeur	PER moyen
BRVM - INDUSTRIE	12	107,33	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRVM - SERVICES PUBLICS	4	476,06	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRVM - FINANCES	15	78,34	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRVM - TRANSPORT	2	462,23	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRVM - AGRICULTURE	5	324,99	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRVM - DISTRIBUTION	7	375,19	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRVM - AUTRES SECTEURS	1	1 616,39	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
BRVM - PETITES CAPITALISATIONS	-	-	-	-	-	-	-

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
PER moyen du marché	8,18	
Taux de rendement moyen du marché	6,95	
Taux de rentabilité moyen du marché	8,48	
Nombre de sociétés cotées	46	
Nombre de lignes obligataires	103	
Volume moyen annuel par séance	1 142 702,00	
Valeur moyenne annuelle par séance	1 529 861 173,15	

Indicateurs	1er et 2è Comp.	BRVM PC
Ratio moyen de liquidité	3,18	
Ratio moyen de satisfaction	5,11	
Ratio moyen de tendance	160,59	
Ratio moyen de couverture	62,16	
Taux de rotation moyen du marché	0,01	
Prime de risque du marché	6,32	
Nombre de SGI participantes	26	

Définitions

[illegible]

[illegible]

Suite page 3

par le gouvernement en ce qui concerne l'application du prix des produits pétroliers dont le gaz butane. Selon les deux associations il est regrettable de constater qu'en cette période de vie chère, le gouvernement cautionne la révision à la hausse d'un produit de grande consommation comme le gaz à près de 50%. Cette révision à la hausse foule au pied tous les engagements pris par notre pays en matière de la protection de l'environnement devant les institutions internationales et aux différentes Conférences des Parties sur le Climat (COP). « Après une comparaison faite des prix du Kg de gaz butane au niveau de la sous-région, force est constater qu'à ce jour, le prix du gaz butane au Togo devient le plus élevé dans la sous-région avec une tentative de libéralisation du secteur et de suppression de la subvention sur ledit produit » indique la déclaration liminaire. L'Association togolaise des consommateurs (ATC) et la Ligue des consommateurs du Togo (LCT), au regard de la détérioration du pouvoir d'achat et du bien-être social des populations en ces temps de cherté de la vie et de crise économique mondiale, déclarent que le gouvernement, par rapport à ses nombreux engagements notamment ceux pris lors du vingt sixièmes conférences des parties sur le climat (COP26), a un impératif de revoir à la baisse le prix du gaz butane á un taux raisonnable dans les meilleurs délais. La libéralisation du secteur du gaz, le maintien du prix actuel et la suppression de la subvention de l'Etat, s'assimileraient à une volonté d'abandonner toutes les politiques de la protection de l'environnement et de lutte contre la déforestation. Les conséquences de la crise sanitaire COVID, et de la cherté de la vie poussent chaque jour bon nombre de nos concitoyens vers la précarité. Pour pallier à ce problème social, il urge que le gouvernement entame des discussions avec les partenaires sociaux afin de discuter des questions traitant de la révision à la hausse des revenus des Togolais. En accordant une liberté totale aux producteurs et opérateurs économiques de se servir de divers arguments pour appliquer les prix de certains produits de consommation, le gouvernement expose ainsi les consommateurs à une inflation galopante et à un coût de vie très élevé entretenu par une frange des acteurs du secteur économique. Afin de prévenir toute crise sociale dans notre pays dont la vie chère serait à l'origine, nos organisations attendent un regard attentif des plus grandes autorités du pays dans la prise de certaines décisions en lien avec la hausse des prix des biens de consommation afin d'éviter des conflits d'intérêts. L'impératif aujourd'hui reste de sauver les consommateurs de la précarité et de sauver nos quelques forêts et c'est pour ces raisons que nos deux organisations de consommateurs attendent du Ministère en charge du Commerce, du Ministère de l'économie et des finances et du Ministère de l'environnement et des ressources forestières qu'ils partagent les peines et cris des consommateurs en ces périodes en rapportant cette décision.

USA

Les mesures du gouvernement pour lutter contre l'inflation validées par le Conseil constitutionnel

Des députés de la Nupes et des sénateurs socialistes avaient contesté certains articles de la loi de finances rectificative et de la loi de pouvoir d'achat devant le Conseil constitutionnel. Les Sages ont rejeté la grande majorité de leurs recours vendredi 12 août.

Un échec pour la gauche. Fin juillet, l'adoption de la loi de finances rectificative et de la loi pouvoir d'achat, qui visait toutes deux à lutter contre l'inflation, avait fait l'objet d'âpres débats au Parlement. Des députés de la Nupes avaient saisi le Conseil constitutionnel, arguant que plusieurs éléments du texte n'étaient pas conformes à la Constitution. Un groupe de sénateurs socialistes leur avait embrayé le pas, contestant un certain nombre d'autres dispositions. Le Conseil constitutionnel leur a largement donné tort vendredi 12 août. Le remplacement de la redevance audiovisuelle par une fraction de la TVA, une mesure particulièrement contestée, a ainsi été jugé conforme avec réserve. Les députés avaient notamment affirmé que la suppression de la redevance empêcherait la pérennité du financement de l'audiovisuel public, puisque le remplacement prévu par une fraction de la TVA ne court que jusqu'à 2024.

Un terminal méthanier approuvé

Le Conseil constitutionnel a reconnu qu'il était possible que la disposition contestée « affecte la garantie des ressources » de « l'audiovisuel public ». Il a toutefois rappelé que la tâche de s'assurer que ces ressources soient à nouveau votées chaque année dans le budget incombait au législateur. Quant aux sénateurs, ils avaient entre autres contesté l'installation d'un terminal méthanier flottant au Havre. Ce navire devra servir à traiter le gaz naturel liquéfié et sera raccordé au réseau de transport de gaz naturel. Le groupe de socialistes estimait qu'il portait atteinte à l'environnement

Le FMI en première ligne pour sauver les pays du défaut de paiement

L'institution sise à Washington et chargée de la stabilité financière mondiale a de plus en plus de difficultés à intervenir pour restructurer les dettes souveraines des Etats les plus vulnérables.

Le FMI doit coordonner de plus en plus de créanciers, rendant les restructurations de plus en plus complexes.

Avec la hausse des prix de l'énergie et de l'alimentation, les pays dont les déficits se creusent sont de plus en plus nombreux à se tourner vers le Fonds monétaire international (FMI). Après le Ghana, le Pakistan ou encore le Sri Lanka, le Bangladesh a demandé, fin juillet, une aide de 4,5 milliards de dollars (4,4 milliards d'euros) auprès de l'institution sise à Washington. Avec la hausse de ses dépenses en énergie dont il est importateur, ses réserves en devises étrangères ont fondu de 5 milliards de dollars sur douze mois. Celles du Pakistan, suffisantes pour couvrir à peine plus d'un mois d'importations, ont également atteint un seuil d'alerte. Quant au Sri Lanka, il est plongé dans une crise politique, sociale et humanitaire après avoir fait défaut sur sa dette extérieure en mai dernier. A chaque crise, ses opportunités. Le FMI qui se retrouve en première ligne pour sauver ces pays de la faillite veut effacer les mauvais souvenirs laissés par les programmes dits d'« ajustement structurels », en vogue dans les années 1990 et 2000, qui combinaient baisse des dépenses budgétaires et privatisations. Le fonds a désormais banni de son vocabulaire le mot « austérité » et prône davantage les « dépenses ciblées ».

A haut risque

« Dans ses programmes d'aide, le FMI continue de demander l'augmentation des impôts et la baisse des subventions mais il ne touche plus aux mesures de lutte contre la pauvreté », souligne Ganeshan Wignaraja, chercheur à l'Overseas Development Institute, installé à Londres. Sans doute est-ce la conséquence des mouvements sociaux des printemps arabes de 2011. « Ces pays avaient de bons indicateurs et des comptes à l'équilibre, or on a vu que des inégalités trop importantes pouvaient déboucher sur une crise sociale et un effondrement de l'économie, observe l'économiste Hakim Ben Hammouda, ancien ministre tunisien de l'économie et des finances. Trop souvent le FMI ne se rend pas compte de la fragilité politique des pays avec lesquels il travaille. » L'institution, qui dispose de 1 000 milliards de dollars de réserve, dit avoir aidé 92 pays pour un montant total de 237 milliards de dollars depuis le début de la pandémie, en 2020.

Avec Le Monde

Prix International des Droits de l'Homme 2021-2022

Robert Dussey distingué

w022, le Prix international des droits de l'homme. Le titre lui est décerné par l'Ambassadeur Dr. Muhammad Shahid Amin Khan, président de la Commission Internationale des Droits de l'Homme.

• *Eyram AKAKPO*

Ce prix décerné au ministre en charge des Affaires étrangères est le fruit de ses services rendus au plan diplomatique au service de l'idéal d'un monde plus juste, équitable, sûr, durable et plus humain.

« En recevant aujourd'hui la distinction que votre noble institution, la Commission Internationale des Droits de l'Homme, a bien voulu me décerner, ma reconnaissance-gratitude est très profonde dans la mesure où ce prix, au-delà de ma personne, vient récompenser la diplomatie togolaise et africaine qui essaient de jouer leur partition afin d'aider notre monde à faire face aux grandes perturbations et défis de notre temps et à se bâtir davantage en mieux », a déclaré Robert Dussey. « La situation de notre monde actuel est celui d'un monde en inquiétant état de désorganisation où nous assistons à la revanche des relents bellicistes sur les consensus internationaux en matière de paix et de sécurité internationales alors que ces dernières sont des biens publics mondiaux dont la garantie et l'effectivité conditionnent l'exercice des droits de l'homme, notamment le droit humain fondamental au développement durable et au bien-être. Dans la situation actuelle qui est la nôtre, Il y a l'impérative nécessité de rallumer dans les esprits, la bougie de la paix et de réactiver dans la conscience de l'humanité, les germes de la paix. », a martelé le Ministre togolais des Affaires Etrangères. Il a par ailleurs témoigné sa gratitude à la Commission Internationale des droits de l'homme « Le prix qui m'est décerné ce jour me convainc que je peux encore et nous pouvons encore mieux faire pour la cause des droits de l'homme et de la paix dans le monde. C'est ici l'occasion pour moi de remercier solennellement la Commission internationale des droits de l'homme et son Président l'Ambassadeur Dr Muhammad Shahid Amin Khan pour cette récompense aussi symbolique qu'exaltante. Chez nous, le merci est l'autre nom de la reconnaissance et la contrepartie indispensable de la bienfaisance », a laissé entendre Robert Dussey. Pour le ministre, ce prix vient sceller l'alliance de son combat pour les droits de l'homme et la paix dans le monde, en faisant sien un adage d'Amadou Hampâté Bâ, selon lequel: « L'homme est le garant de l'équilibre de la création ».

La culture de la pomme de terre au Togo

La culture de la pomme de terre est intéressante pour la raison de sa rentabilité. Au Togo, la pomme de terre se classe au cinquième rang des plantes à racines et tubercules cultivées après le manioc, l'igname, le taro et la patate douce. Elle est recherchée pour ses qualités nutritionnelles. La production nationale ne permet pas de couvrir les besoins de consommation nationale.

Le plateau de Danyi possédant des conditions pédoclimatiques propices à la culture de la pomme de terre, l'Institut de conseil et d'appui technique à travers l'agence Danyi apporte son assistance à plusieurs coopératives de la localité dont Novissi de Mempassem pour la relance de la production. Cette dernière est accompagnée au cours de la campagne agricole 2022-2023 pour la recherche de financement et outillée sur l'itinéraire technique de production. L'objectif poursuivi étant d'améliorer la production nationale et de permettre de réduire les importations élevées de cette denrée très consommée au Togo. Les bonnes pratiques de conduite de la culture en condition pluvial vulgarisées aux acteurs accompagnés, sont les suivantes : Système de culture et choix de la semence : Prévoir un système de rotation : Année 1 : Pomme de Terre, Année 2 : Légumineuse, Année 3 : Céréale ; Utiliser les variétés améliorées disponibles telles que Spunta, Cleopatra, Climax, Fambo, Novita, Sahel, Naima ; Prévoir 1,5 – 2 t de tubercules de calibre moyen (40 mm de large et pesant 50 g) pour emblaver 1 ha Mise en place de la culture : Retenir un sol meuble, léger et perméable ; Procéder au labour profond et à la confection de billons ; Enfouir au labour 1-2 t/ha tous les ans ou 3-5 t/ha tous les deux (02) ans ou 7t/ha tous les trois (03) ans. Semer entre avril et août en adoptant le schéma de culture de 0,80 m × 0,30 m ou 0,60 m × 0,40 (les densités plus élevées donnent un rendement élevé avec un pourcentage majeur de tubercules de petit calibre); Le semis peut se faire entre octobre et novembre en contre-saison Entretien de la culture :Procéder au sarclo-binage 15 à 20 jours après plantation et au buttage 40 à 45 jours après plantation ; Apporter 200 à 250 kg Urée, 300 à 400kg de triple super phosphate (TSP), 400 à 450 kg de sulfate de potassium (K2SO4) Protection de la culture : Procéder au traitement fongicide /insecticide contre les champignons (mildiou), les insectes piqueurs suceurs et les broyeurs Récolte et activités post-récoltes : Récolter lorsque les plants se dessèchent et conserver les tubercules dans un magasin bien aéré.

Avec le ministère de l'agriculture

C'est Reparti !

30 Nov. - 18 Déc. 2022

17ème Foire Internationale de LOME

Foire de toutes les opportunités

THÈME:
COMPÉTITIVITÉ DES BIENS ET SERVICES POUR LA RELANCE ÉCONOMIQUE POST COVID 19

+1000 EXPOSANTS

+300 000 VISITEURS

90 000 M² D'ESPACE

CETEF-LOME
+228 91 20 70 70 / 99 20 70 70
www.cetef.tg

Activité sous strict respect des mesures barrières au Covid 19